



## Quelques affirmations parmi les questions qui se posent...



1. **La qualité de l'air doit être améliorée dans nos communes** ⇒ **VRAI**

Une étude récente de l'OMS classe La Mulatière parmi les communes les plus polluées de France.

2. **Le TpC diminuera le nombre de voitures en circulation** ⇒ **VRAI**

Le TpC avec un temps de déplacement garanti, contrairement aux bus pris dans la circulation, serait une véritable alternative à la voiture.

3. **Le TpC est économe en énergie et très peu polluant** ⇒ **VRAI**

Le TpC est très peu consommateur d'énergie avec un seul moteur électrique au terminus. Il n'émet pas de gaz à effet de serre et très peu de particules fines comparativement aux autres transports motorisés.

4. **Il y a des alternatives au TpC** ⇒ **ça se discute**

À coûts équivalents, **le TpC est le seul à pouvoir franchir deux collines, deux vallées et leurs cours d'eau, en ligne directe et rapidement**, tout en étant connecté aux autres transports structurants ou de déserte locale (bus, métro, tram, tram-train).

5. **Le métro E peut remplacer le TpC** ⇒ **FAUX**

Le métro E ne desservira pas les communes de Francheville, La Mulatière, Sainte-Foy-Lès-Lyon et n'aura pas le même terminus sur Lyon.

**TpC et métro E sont complémentaires, pas concurrents.**

6. **Le TpC est un mode de transport bruyant** ⇒ **ça se discute**

Contrairement aux équipements alpins, les télécabines urbaines sont étudiées pour réduire au maximum les sources de bruit. Seuls les passages des pylônes et les stations peuvent générer du bruit, le reste du trajet est parfaitement silencieux.

7. **Le TpC sera interrompu les jours de grand vent** ⇒ **ça se discute**

Les TpC les plus performants fonctionnent avec des vents forts pouvant aller jusqu'à 100 km/h en rafale. Au delà, cela peut donner lieu à un simple ralentissement, des arrêts momentanés voire une éventuelle interruption totale du service.

**De fait, tous les modes de transport sont soumis à des aléas.**

8. **Les passagers des cabines verront les habitants... des propriétés survolées** ⇒ **FAUX**

La conception des cabines et les techniques d'occultation momentanée peuvent empêcher toute vision surplombante sur les habitations.

9. **Des arbres devraient être coupés sous les télécabines** ⇒ **VRAI**

Seuls les arbres dont la cime se situerait à moins de 30 m du point le plus bas des télécabines seront concernés. **Le tracé retenu doit évidemment minimiser le survol des espaces boisés.**

10. **On ne veut pas de pylônes, de câbles et de télécabines... devant chez soi** ⇒ **VRAI**

Personne ne souhaite un air pollué, une station de bus ou de métro, une ligne de tram ou une rue envahie de voitures en bas de chez lui... La concertation devra répondre aux questions sur la covisibilité et **le choix du tracé devra également minimiser les impacts visuels.**

11. **Les habitants concernés par les installations du TpC... seront indemnisés** ⇒ **VRAI**

La réglementation le prévoit pour les propriétés qui seraient directement survolées. Le TpC a de fait une faible emprise au sol et générera très peu d'expropriations.

12. **Les habitations vont perdre de la valeur** ⇒ **FAUX**

A ce jour, les agents immobiliers constatent que la demande en maison individuelle est supérieure à l'offre sur les 3 tracés envisagés. A la mise en service, la proximité d'un transport efficace et rapide va au contraire valoriser le parc immobilier desservi.

13. **Ce projet est imposé par la métropole et le Sytral... contre notre volonté** ⇒ **FAUX**

Les communes qui aujourd'hui s'opposent frontalement au projet sont parmi celles qui ont réclamé en décembre 2017 un projet de TpC sur leur territoire. Le Sytral l'a inscrit à son plan de développement de décembre 2019, sans qu'aucune critique n'ait alors été formulée... **D'ailleurs, Francheville et Lyon 7 y sont toujours favorables.**

14. ...

**Plus de questions, plus d'analyses, nos sources sur notre site :**

LibreCommeAir  <http://laircommelibre.wordpress.com>

